SIAL Canada
INSPIRE FOOD BUSINESS

The North American
Agri-Food Business
Accelerator

MANUEL DE L'EXPOSANT



24ÈME EDITION

TORONTO 2027

ENERCARE CENTRE

27-29 AVRIL





⚠ SITE SYNDIQUÉ ⚠

L'Enercare Center est une installation qui fonctionne en vertu d'accords collectifs entre six sections locales syndicales distinctes. Ces accords impactent la façon dont le travail doit être effectué sur place et **obligent l'embauche de personnel syndiqué lorsque les travaux sur votre espace impliquent ces métiers.** L'Enercare Center exige de la direction du salon et de ses exposants d'adhérer à toutes les conventions collectives en vigueur entre L'Enercare Centre, Exhibition Place et les 6 syndicats :

1. **OUVRIERS [Exclusif au Local 506]**

 Le rôle de la section locale « Main d'œuvre » 506 est d'aider à l'assemblage et au démontage des foires commerciales et des expositions à l'Enercare Center. L'utilisation de sociétés d'exposition qui ne disposent pas d'un accord avec la section locale 506 est strictement interdite. Le recours à du personnel de la société exposante est strictement limitée à la préparation des éléments et produits qui seront exposés durant l'événement. Vous pouvez utiliser une partie de votre personnel pour superviser le montage de votre kiosque, tant que le personnel de montage/démontage est fourni par la section locale 506. Il est fortement recommandé que vous demandiez conseil à la direction du salon avant de décider d'utiliser votre personnel en interne.

 Cette règle concerne les travaux ci-dessous :
 – Le chargement et le déchargement des camions, pose de bannières, montage et démontage des kiosques préfabriqués,
 – Utilisation d'équipement mécanique (Chariots élévateurs, transpalettes-supports, etc.)
 – Les services de nettoyage et l'installation de tapis.

 Pour plus d'informations et pour embaucher des travailleurs locaux conformes à la juridiction veuillez contacter : torontoexhibitorservices@ges.com

2. **CONSTRUCTEURS/MENUISIERS [Exclusif au Local 27]**

 Tout travail de construction / menuiserie fait au sol doit être effectué par un membre du syndicat des menuisiers, section locale 27. Tous les revêtements de sol souples doivent être installés et démontés par la section locale 27. Afin de minimiser les coûts sur place, les exposants sont invités à effectuer toutes les coupes, martelage, etc. hors site et ne laisser que l'assemblage réel via des attaches à faire sur place. Les exposants peuvent engager l'entreprise qu'ils souhaitent pour faire ce type de travail tant que le charpentier est membre de la section locale 27.

3. **ÉLECTRICIENS [Exclusif à l'Enercare Center]**

 Tous travaux de câblage électrique doivent être effectués par Showtech, fournisseur exclusif de l'Enercare Center. Tout matériel doit être prêt à être branché et être approuvé « E.S.A. ». Les rails d'éclairage doivent impérativement être fournis par l'Enercare Center.

 Commandez directement via Showtech : Cliquez ici

4. **PLOMBIERS [Exclusif à l'Enercare Center]**

 La fourniture d'air comprimé, drains en eau sur les kiosques doit être effectuée par les plombiers du Local 46. Ces services sont fournis exclusivement par le personnel interne de l'Enercare Center. Les exposants ne peuvent embaucher aucune autre compagnie pour effectuer ce type de travaux.

 Commandez directement via Showtech : Cliquez ici

5. SERVICE DE PRODUCTION – IATSE / AUDIOVISUEL [Exclusif à l'Enercare Center]

L'installation de tout type de matériel audiovisuel, élingage, installation d'éclairage de théâtre, le chargement et le déchargement de matériel de théâtre jusqu'aux kiosques doivent être effectués par l'Alliance internationale des employés de mise en scène théâtrale, section Local 58. Ces services sont fournis exclusivement par le personnel de l'Enercare Center.

À noter : Toutes les sociétés fournisseur ou loueur d'équipements audiovisuels ne peuvent fournir que la supervision du travail d'installation.
Pour plus d'informations, contactez : Services Exposants exhibitorservices@explace.on.ca /
Tel : +1- 416.263.3064

6. PEINTRES

Toute peinture, collage et travaux associés doivent être faits par les membres du Conseil de District 46. Les exposants peuvent engager l'entreprise qu'ils souhaitent afin de faire ce type de travail tant que le peintre est un membre du syndicat mentionné ci-dessus.

Pour plus d'informations, contactez : Services Exposants exhibitorservices@explace.on.ca /
Tel : +1- 416.263.3064

TABLE DES MATIÈRES

1. **Contacts fournisseurs**
2. **Dates butoirs**
3. **Aménagement des kiosques**
4. **Logistique et services**
 - A. Décoration, graphiques, manutention, entreposage et chariots élévateurs – GES Canada
 - B. Accrochage de bannières, nettoyage, parking et audiovisuel - Enercare Centre
 - C. Électricité, éclairage, plomberie et air comprimé - ShowTech
 - D. Transport de marchandises et douane - NALSI
 - E. Réception des marchandises sur site
 - F. Entreposage frigorifique et sacs de glace – SIAL Canada
 - G. Location d'équipements (réfrigéré, congelé, chaud, froid, sec) - LOWE
 - H. Réservation de transport et hôtel
5. **Sécurité alimentaire et échantillonnage**
 - A. Règles d'hygiène et salubrité à respecter
 - B. Distribution d'échantillons de nourriture et de produits d'alcool
 - C. Animation sur kiosque
 - D. Programme SoSIAL – banque alimentaire
6. **Inscriptions exposants**
 - A. Enregistrement des badges exposants et heures d'ouverture
 - B. Inscription au programme d'acheteurs
 - C. Inscription aux compétitions SIAL
7. **Maximiser votre visibilité**
8. **Exposants internationaux**
9. **Montage**
 - A. Accueil aux exposants
 - B. Horaires de montage
 - C. Main-d'œuvre syndiquée – Montage
 - D. Cour de rassemblement (Marshalling Yard) et Quais de déchargement
 - E. Réception des marchandises pendant le salon
 - F. Fin de montage (tapis, nettoyage des stands, inspection)
10. **Démontage**
 - A. Procédure et horaire de démontage
 - B. Points de vigilance
11. **Règles et liens utiles**

1 – CONTACT FOURNISSEURS

PRESTATAIRE	SERVICE	COORDONNÉES	LIEN DE COMMANDE
GES	Décoration, graphiques, vitrines, manutention, chariots élévateurs, main d'œuvre syndiquée	torontoexhibitorservices@ges.com 1 (877) 437-4247 ou (905) 283-0500	▪ Portail de commandes - Expresso by GES
GES - Kiosques sur mesure	Kiosques sur mesure	Caterina Screnci: cscrenci@ges.com	cscrenci@ges.com
SHOWTECH	Électricité, plomberie, air comprimé	info@showtech.ca 416-263-3594	▪ Portail de commandes - Expresso by SHOWTECH
ENERCARE CENTRE	Accrochage de bannières, Audiovisuel, nettoyage, parking	exhibitorservices@explace.on.ca 416-263-3064	▪ Portail de commandes - Exhibitor Service Center
NALSI	Transport, douane, entreposage avant salon	montreal@nalsi.com 514-847-1791	▪ Bon de commande – Transport ▪ Bon de commande - Entreposage
LOWE	Location équipements froids/chauds	info@LoweUSA.com (770) 461-9001	▪ Catalogue LOWE ▪ Bon de commande LOWE
PLANÉ Solutions Logistiques	Opérations logistiques, Validation design kiosque, Horaire montage et démontage	Camille Desmarais : camille@planesolutions.ca	▪ Portail exposant - PLANÉ Solutions Logistiques
ENCORE	Audiovisuel	Andrew Pedersen: Andrew.pedersen@encoreglobal.com	▪ Portail de commandes - Exhibitor Service Center
OVG	Traiteur	Marlee Viggers : marlee.viggers@oakviewgroup.com	marlee.viggers@oakviewgroup.com
SIAL Canada	Équipe logistique	Julie Magnet	jmagnet@expocanadafrance.com
SIAL Canada	Équipe marketing	Léa Ragot	lragot@expocanadafrance.com
SIAL Canada	Équipe commerciale	Nicolas Garo	ngaro@expocanadafrance.com
SIAL Canada	Équipe administrative	Jenny Putrino	administration@expocanadafrance.com

2 – DATES CLÉS ET DATES BUTOIRS

La plupart des commandes et inscriptions sont déjà ouvertes. Agissez dès maintenant : vous bénéficiez du meilleur tarif, de plus de disponibilités et d'un montage sans stress.

Ouverture : à partir de quand l'action est possible. **Date limite** : dernier jour pour agir ou commander au meilleur tarif.

OUVERTURE	DATE LIMITE	ACTION	PRESTATAIRE	LIEN	CATÉGORIE
À FAIRE DÈS MAINTENANT · n'attendez pas la date limite					
✓ Ouvert	—	**Kit de communication** Annoncez votre participation au salon	**SIAL Canada**	Kit de communication	COMMUNICATION
✓ Ouvert	**28 févr.**	**Demande de visa** Exposants internationaux	**SIAL Canada**	Exposants internationaux — Toronto	LOGISTIQUE
✓ Ouvert	**21 mars**	**Inscription des co-exposants de pavillon** Organisateurs de pavillon	**SIAL Canada**	À envoyer à Jenny Putrino	LOGISTIQUE
✓ Ouvert	**1er avril**	**Réservation de l'entreposage avant le salon**	**NALSI**	Bon de commande – entreposage	LOGISTIQUE
✓ Ouvert	**1er avril**	**Réservation du transport et/ou de la douane**	**NALSI**	Bon de commande – transport / douane	LOGISTIQUE
✓ Ouvert	**2 avril** Avant majoration	**Commandes de stand (mobilier, graphiques, manutention, main d'œuvre)**	**GES**	Expresso by GES	LOGISTIQUE
✓ Ouvert	**2 avril**	**Inscription au Concours international de fromages**	**SIAL Canada**	S'inscrire	COMPÉTITIONS
✓ Ouvert	**5 avril** Avant majoration	**Commandes électricité, éclairage, plomberie, air comprimé**	**SHOWTECH**	Expresso by SHOWTECH	LOGISTIQUE
✓ Ouvert	**9 avril**	**Kiosque clé en main : fournir nom exact de l'entreprise pour l'enseigne**	**SIAL Canada**	Cliquez ici	LOGISTIQUE
✓ Ouvert	**10 avril** Avant majoration	**Commandes bannières, audiovisuel, nettoyage, parking**	**ENERCARE CENTRE**	Portail de commandes Enercare	LOGISTIQUE
✓ Ouvert	**13 avril**	**Location d'équipements (réfrigérés, chauds, vitrines…)**	**LOWE**	Bon de commande LOWE	LOGISTIQUE
✓ Ouvert	**19 avril**	**Réservation d'espace réfrigéré/congelé et sacs de glace**	**SIAL Canada**	Bon de commande	LOGISTIQUE

OUVERTURE	DATE LIMITE	ACTION	PRESTATAIRE	LIEN	CATÉGORIE
À PRÉVOIR · notez ces dates d'ouverture					
Ouverture prochaine	2 avril	**Kiosque sur mesure : soumettre le design pour approbation**	PLANÉ Solutions Logistiques	Portail exposants PLANÉ	LOGISTIQUE
12 janv.	25 mars	**Inscription au concours SIAL Innovation**	SIAL Canada	S'inscrire	COMPÉTITIONS
1er févr.	30 mars	**Inscription au concours Startup Pitch**	SIAL Canada	S'inscrire	COMPÉTITIONS
Mi-février	—	**Enregistrement des badges exposants**	SIAL Canada	Dans votre espace exposant	LOGISTIQUE
Mi-février	—	**Ouverture inscriptions visiteurs** Invitez votre réseau avec vos codes promo	SIAL Canada	Dans votre espace exposant	COMMUNICATION
Début mars	6 avril	**Appli du salon : complétez votre profil et votre catalogue produits**	SIAL Canada	À venir	COMMUNICATION NETWORKING
Début mars	—	**Webinaire exposants**	SIAL Canada	À venir	INFOS
2 mars	21 avril	**Inscription au Programme d'Acheteurs**	SIAL Canada	S'inscrire	NETWORKING
2 avril	—	**Réservation de votre créneau de livraison sur site**	PLANÉ Solutions Logistiques	Portail exposants PLANÉ	LOGISTIQUE
À venir	21 avril	**Formulaire d'hygiène obligatoire**	Toronto Public Health	*Formulaire à venir*	LOGISTIQUE

Respectez ces échéances pour éviter majorations et retards !

3 – AMÉNAGEMENT DES KIOSQUES

➔ Kiosques clé en main (100 et 200 pi^2)

Inclus dans le forfait vendu par SIAL Canada :

OPTION A — 10'×10' (3×3 M)	OPTION B — 10'×20' (3×6 M)
• Structure aluminium gris + panneaux blancs 8'	• Structure aluminium gris + panneaux blancs 8'
• Tapis gris + enseigne 2 m × 40 cm	• Tapis gris + 2 enseignes 2 m × 40 cm
• 2 tablettes + 1 rail lumière (3 projecteurs)	• 4 tablettes + 2 rails lumière (3 projecteurs)
• 1 comptoir + 1 tabouret + 1 corbeille	• 2 comptoirs + 2 tabourets + 2 corbeilles
• 1 prise 1500 W + montage/démontage	• 1 prise 1500 W + montage/démontage

Personnalisation (graphiques, mobilier supplémentaire, etc.) via le portail de commandes GES

➔ Kiosque sur mesure avec notre décorateur officiel GES

Si vous avez réservé un kiosque sur mesure auprès de GES, le décorateur officiel du salon, il vous accompagnera dans la conception, la préparation et l'installation de votre kiosque.

- Contact : customexhibits@ges.com / (514) 367-4848 / 1-877-399-3976
- Portail de commandes GES
- Portail de commandes Enercare (nettoyage, audiovisuel, parking)

➔ Kiosque sur mesure avec votre propre décorateur

Si vous choisissez de faire concevoir et monter votre kiosque **par un décorateur externe (EAC)**, ou que vous avez déjà votre propre kiosque, vous devez respecter l'ensemble des exigences du Règlement d'architecture de SIAL Canada.

Vous devrez notamment transmettre à GES un formulaire **« Avis d'intention d'embauche d'un EAC »** ainsi qu'un certificat d'assurance conforme aux exigences du site.

Important : l'autorisation d'un EAC ne signifie pas que celui-ci peut effectuer librement tous les travaux avec sa propre main-d'œuvre. Les règles de main-d'œuvre syndiquée applicables à l'Enercare Centre doivent également être respectées.

Des cloisons de séparation rigides ainsi qu'un revêtement de sol sont obligatoires. Afin de respecter l'esthétique du salon, tout kiosque ne disposant pas de cloisons rigides ou utilisant un kiosque portatif de type parapluie ou demi-lune, et/ou ne camouflant pas complètement l'arrière et les côtés du kiosque, devra prévoir un **forfait de masquage** auprès de GES ou proposer une autre solution approuvée.

Le présent **« Règlement d'Architecture »** est à envoyer à votre décorateur. Il recense les normes de présentation et d'aménagement des kiosques établis pour garantir la bonne tenue du salon ainsi qu'un confort de visite optimal.

Le design du kiosque sur mesure par votre propre décorateur doit **obligatoirement** être envoyé pour approbation **avant le 2 avril 2027** à PLANÉ Solutions Logistiques via leur Portail exposants - PLANÉ Solutions Logistiques.

4 – LOGISTIQUE ET SERVICES

A - DÉCORATION, GRAPHIQUES, MANUTENTION, ENTREPOSAGE, CHARIOTS ÉLÉVATEURS — GES

- Décoration, mobilier, graphiques et vitrines : commande via le portail de commandes - Expresso by GES.
- Date butoir avant majoration : 2 avril 2027

MANUTENTION – SERVICE EXCLUSIF À GES CANADA

Des chariots sont disponibles en quantité limitée pour les exposants souhaitant transporter des petits volumes < 200 lb. Il est également possible d'apporter son propre chariot roulant pour minimiser les délais.

Toute manutention de gros volumes nécessitant l'utilisation **de transpalette ou chariot élévateur** doit se faire par l'intermédiaire de la société GES Canada.

Commandez ici : Portail de commandes - Expresso by GES

Pour les fabricants d'équipements et autres articles lourds (hors items reliés aux kiosques), contactez torontoexhibitorservices@ges.com. Une grille tarifaire préférentielle a été négociée avec SIAL pour réduire les coûts de manutention.

- Entreposage des caissons vides : **obligatoire** et inclus si le service de manutention est réservé avec GES. GES fournira des étiquettes à apposer sur vos boites lorsqu'elles seront prêtes pour l'entreposage. Aucun objet de valeur ne doit être laissé dans les caissons vides et ni SIAL Canada ni GES ne sauraient être tenus responsables en cas de vol.
- **Rappel :** le Service Incendies de la Ville interdit expressément l'entreposage de boites ou caissons vides à l'intérieur ou derrière le kiosque.

B – ACCROCHAGE DE BANNIÈRES, NETTOYAGE, PARKING, AUDIOVISUEL — ENERCARE

Services exclusifs à l'Enercare Centre.
Commandez via le Portail de commandes - Enercare Centre. Date butoir avant majoration : 10 avril 2027

C - ÉLECTRICITÉ, ÉCLAIRAGE, PLOMBERIE, AIR COMPRIMÉ — SHOWTECH

Services exclusifs à ShowTech. Un plan de stand précis est requis pour finaliser la commande. Commandez via le lien suivant : Portail de commandes - Expresso by SHOWTECH. Date butoir avant majoration : 5 avril 2027.

Important : prévoyez une puissance électrique suffisante en additionnant la consommation de tous vos appareils. Une surcharge fait disjoncter le circuit et coupe l'alimentation à votre kiosque. En cas de doute, contactez ShowTech avant le salon.

D - TRANSPORT DE MARCHANDISES ET DOUANE — NALSI

L'importation de produits alimentaires et autres produits au Canada doit être conforme aux exigences d'importation des différentes agences gouvernementales. SIAL recommande fortement le transporteur/courtier officiel NALSI. Contactez-les le plus tôt possible.

- Bon de commande transport / douane. Date butoir : 1er avril 2027
- Bon de commande entreposage avant le salon. Date butoir : 1er avril 2027. Date limite de réception des marchandises à l'entrepôt : 16 avril

E - RÉCEPTION DES MARCHANDISES SUR SITE

Tous les véhicules de livraison doivent d'abord se présenter à la **cour de rassemblement (« Marshalling Yard »)** pour s'y enregistrer; ils seront ensuite dirigés vers les quais de chargement. Les halls A et B sont accessibles via les **quais de chargement Ouest**. L'Enercare Centre offre des quais ajustables ainsi que des quais avec rampes pour les chariots.

Adresse de la cour de rassemblement 2027 : à venir. La cour sera également utilisée lors du démontage.

Attention : l'ancien stationnement « Lot 859 » (701 Fleet Street) n'est plus utilisé comme cour de rassemblement. Cliquez ici pour voir le plan du site en PDF (2025)

- Les marchandises expédiées doivent comporter les indications suivantes : Enercare Centre / SIAL Canada 2027 / Nom de l'expéditeur / Nom de l'exposant / Numéro de stand / Nom et coordonnées du responsable / Réfrigéré ou non / Dédouanage ou non

- Réception des marchandises sur site à partir **du dimanche 25 avril 2027**, sur réservation de votre créneau horaire*, selon votre superficie de kiosque.

- Les produits périssables doivent être **livrés uniquement le lundi 26 avril**, sur réservation*.

*Les réservations s'effectueront via le Portail exposants - PLANÉ Solutions Logistiques, **dès le 2 avril**.

Dès le 27 avril, il ne sera plus possible d'utiliser des chariots sur les tapis d'allées. Veuillez prévoir le personnel nécessaire pour l'acheminement de votre marchandise si vous recevez des livraisons pendant le salon

RÈGLES STRICTES

Toute livraison avant la date autorisée sera refusée, le site n'accepte aucun matériel au nom des exposants sans réservation.

Toutes les marchandises et tout le matériel doivent avoir quitté le site au plus tard le vendredi 30 avril 2027 à 15 h. Planifiez le retour de vos marchandises. Ni l'Organisateur ni l'Enercare Centre ne pourront être tenus responsables des équipements ou des marchandises laissés non récupérés sur le quai ou dans la salle d'exposition, et ils pourraient être éliminés.

F - ENTREPOSAGE FRIGORIFIQUE & SACS DE GLACE

Réservation d'espace réfrigéré/congelé et sacs de glace via formulaire en ligne. Cliquez ici pour commander.
Date butoir : 19 avril 2027

G - LOCATION D'ÉQUIPEMENTS (LOWE)

Vitrines, réfrigérateurs, congélateurs, plaques chauffantes... Montage et démontage inclus.

- Catalogue - LOWE
- Bon de commande - LOWE. Date butoir : 13 avril 2027

H – RÉSERVATION DE TRANSPORTS ET HÔTELS

- Air Canada — code promo NQVAWUT1 (Valide pour Toronto, voyage entre le 20 avril – 6 mai 2027).
- VIA Rail — code promo 16282 (Valide pour aller-retour Toronto, du 24 avril au 2 mai 2027). Hors tarifs Évasion et Classe Prestige. Maximum de 2 personnes par réservation.
- Hôtels négociés via notre partenaire : cliquez ici

5 – SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET ÉCHANTILLONNAGE

A – RÈGLES D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ À RESPECTER

OBLIGATOIRE — FORMULAIRE TORONTO PUBLIC HEALTH

Remplir le formulaire avant le 21 avril 2027 (à venir)

Des inspecteurs peuvent être présents sur place. Une non-conformité pose un risque d'intervention.

Il est de la responsabilité de chaque exposant de respecter et d'appliquer les Règles d'hygiène et salubrité dans les kiosques alimentaires temporaires, émis par la ville de Toronto.

STATION DE LAVAGE DES MAINS

Si vous préparez, coupez, assemblez ou cuisez des aliments : une station de lavage des mains est OBLIGATOIRE sur le stand (réservoir d'eau + distributeur + récipient + savon).

Malgré les aires communes de nettoyage, cette station est requise sur votre kiosque.

Des aires de nettoyage communes (eau chaude/froide, savon) seront disponibles aux 4 coins du salon. Des contenants pour la récupération des huiles usées sont également mis à votre disposition. Il est strictement interdit d'utiliser les toilettes pour le nettoyage de vos équipements.

Exigences en matière de sécurité et appareils autorisés (Enercare Centre) :
Cliquez ici pour prendre connaissance des Exigences en matière de sécurité émises par l'Enercare Centre, ainsi que les équipements autorisés

B - DISTRIBUTION D'ÉCHANTILLONS DE NOURRITURE ET PRODUITS D'ALCOOL

- Nourriture et boissons non alcoolisées : autorisé gratuitement dans le kiosque.
- Alcool : deux procédures s'appliquent, selon que vos produits sont déjà vendus ou non par la Régie des Alcools de l'Ontario (LCBO) ou non. Cliquez ici pour afficher la **procédure d'importation et dégustation**.

C - ANIMATION SUR KIOSQUE

Les démonstrations, animations et événements ne doivent en aucun cas perturber les exposants voisins, le flux de circulation ou, de manière générale, le bon déroulement de SIAL Canada, faute de quoi l'autorisation accordée pourra être révoquée sans préavis. Les animations musicales doivent être approuvées et sont autorisées à partir de 16h.

D - PROGRAMME SOSIAL — BANQUE ALIMENTAIRE

Dans le cadre de notre Programme SoSIAL, les produits alimentaires non utilisés peuvent être collectés pour la banque alimentaire Daily Bread Food Bank. Les exposants **canadiens** sont invités à laisser des produits à la fin du salon (une étiquette ‘’Daily Bread Food Bank’’ vous sera fournie). Les produits internationaux ne sont malheureusement pas acceptés pour raisons de sécurité alimentaire.

6 – INSCRIPTIONS EXPOSANTS

A – ENREGISTREMENT DES BADGES EXPOSANTS ET HEURES D'OUVERTURE

L'enregistrement des badges ouvrira mi-février 2027, sur votre espace exposant.

Vos badges vous seront envoyés par courriel, vous pourrez alors les imprimer directement depuis chez vous. Vous avez également la possibilité de les imprimer sur site : dans le hall d'entrée de l'Enercare Centre pendant le montage, puis au Show Office (salon 103) pendant le salon. Ces badges ne peuvent être ni prêtés, ni échangés. Les badges ne sont envoyés/délivrés que si le paiement intégral du stand a été régularisé.

Important : l'accès au salon est interdit aux moins de 19 ans en vertu de la loi ontarienne sur la présence d'alcool.

Quantités de badges :

- Exposant Régulier : 2 badges / 100 pi^2
- Exposant Privilège : 5 badges / 100 pi^2
- Badge additionnel : 55 $ + taxes

Horaires de retrait badges :

- Dimanche 25 avril : 14h–18h (Hall d'entrée Enercare)
- Lundi 26 avril : 8h–18h (Hall d'entrée Enercare)
- Mardi–Mercredi 27-28 avril : 8h30–18h (Show office – salon 103)
- Jeudi 29 avril : 8h30–16h (Show office – salon 103)

Le port du badge est obligatoire durant la période d'ouverture du salon.

HORAIRES D'OUVERTURE DU SALON

	MARDI 27 AVRIL	MERCREDI 28 AVRIL	JEUDI 29 AVRIL
Exposants	8 h – 18 h	8 h – 18 h	8 h – 16 h
Visiteurs VIP	9 h 30 – 17 h	9 h 30 – 17 h	9 h 30 – 16 h
Visiteurs	10 h – 17 h	10 h – 17 h	10 h – 16 h

B – INSCRIPTION AU PROGRAMME D'ACHETEURS

Le **Programme d'Acheteurs** permet aux exposants de SIAL Canada de rencontrer des acheteurs canadiens, américains et internationaux intéressés par leurs produits et services.

Les exposants peuvent bénéficier de rencontres d'affaires privées de 20 minutes, organisées à l'avance pendant le salon. Cliquez ici pour en savoir plus et vous inscrire gratuitement (ouverture à venir).

C – INSCRIPTION AUX COMPÉTITIONS SIAL

SIAL Canada offre aux exposants plusieurs opportunités de participer à des compétitions et concours mettant en valeur l'innovation, les produits et les entreprises de l'industrie agroalimentaire.

- SIAL Innovation — produits innovants
- Concours Start-Up
- Concours International de Fromages

Découvrez les compétitions, les critères d'admissibilité et les dates d'inscription sur notre site web au lien suivant : Accueil | SIAL Canada

7 – MAXIMISER VOTRE VISIBILITÉ

- Invitez gratuitement clients et prospects : disponibles dans votre Espace Exposant (ouverture prochaine).
- Opportunités de commandites :
 - Opportunités de commandites - SIAL Canada 2027
 - Bon de commande - opportunités de commandites
- Kit de communication : bannières personnalisables pour promouvoir votre présence avant le salon.
- Casier de presse : déposez vos documents au comptoir SIAL (salon 103) avant le 26 avril, 18h.

8 – EXPOSANTS INTERNATIONAUX

Visas, eTA et règles d'importation de marchandises : consultez la page dédiée : Exposants internationaux — Toronto

9 – MONTAGE

A - ACCUEIL EXPOSANTS

Adresse du hall d'exposition : Exhibition Place, 100 Princes' Blvd, Toronto ON M6K 3C3 (aucune livraison à cette adresse — utiliser les quais).

Adresse de la cour de rassemblement 2027 (Marshalling Yard, avant accès aux quais): à venir

Attention : l'ancien stationnement« Lot 859 » (701 Fleet Street) n'est plus utilisé comme cour de rassemblement. Cliquez ici pour voir le plan du site en PDF (2025)

L'équipe SIAL Canada sera heureuse de vous accueillir à l'Accueil Exposants (« Show Office ») au salon 103 :

Horaires :

- Dimanche 25 avril : 8h–18h
- Lundi 26 avril : 8h–18h
- Mardi-Mercredi 27–28 avril : 8h30–18h
- Jeudi 29 avril : 8h30–16h

Vous y trouverez également les bureaux de **SHOWTECH, NALSI, GES, LOWE et Enercare Centre.**

B - HORAIRES DE MONTAGE

Ce tableau est à titre indicatif seulement. Si vous avez de la marchandise à décharger aux quais, vous devez réserver votre plage horaire sur le Portail exposant - PLANÉ Solutions Logistiques à compter du 2 avril prochain.

ACCÈS AU MONTAGE	
Dimanche 25 avril	Stands de 400pi2 et plus avec leur propre décorateur
Lundi 26 avril	Stands jusqu'à 300pi2 avec leur propre décorateur, stands par GES
	Accès à tous + livraison produits réfrigérés

- Installation possible jusqu'à 22h le dimanche 25 et lundi 26 avril.
- Aucune sortie temporaire après 18h (sortie = définitive).
- L'installation des tapis aura lieu le lundi 26 en soirée
- Aucun équipement roulant ne sera autorisé une fois les tapis installés.

C - MAIN-D'ŒUVRE SYNDIQUÉE

L'Enercare Centre est un site syndiqué. Certaines activités de manutention, de montage et de démontage doivent être effectuées par la main-d'œuvre syndiquée autorisée sur le site.

L'Enercare Centre est lié à six sections locales. Résumé des principales juridictions :

- **Manœuvres — Local 506** : assemblage et démontage des stands, manutention, installation de tapis, nettoyage. Les sociétés d'exposition non affiliées sont interdites. Votre personnel peut superviser, mais le montage/démontage doit être réalisé par le Local 506.
- **Charpentiers — Local 27 :** tous travaux de construction/menuiserie et planchers souples (hors tapis). Privilégiez le pré-découpage hors site pour limiter les coûts.
- **Autres corps de métier** (électriciens, plombiers, etc.) selon la nature des travaux.

Pour connaître le détail des règles applicables, cliquez ici

Contact pour obtenir une main-d'œuvre conforme : torontoexhibitorservices@ges.com

D – COUR DE RASSEMBLEMENT (MARSHALLING YARD) ET QUAIS DE DÉCHARGEMENT

Tous les véhicules de livraison doivent d'abord se présenter à la **cour de rassemblement (« Marshalling Yard »)** pour s'y enregistrer; ils seront ensuite dirigés vers les quais de chargement. Les halls A et B sont accessibles via les **quais de chargement Ouest**. L'Enercare Centre offre des quais ajustables ainsi que des quais avec rampes pour les chariots.

Adresse de la cour de rassemblement 2027 : à venir

Attention : l'ancien stationnement « Lot 859 » (701 Fleet Street) n'est plus utilisé comme cour de rassemblement. Cliquez ici pour voir le plan du site en PDF (2025)

E – RÉCEPTION DE MARCHANDISES PENDANT LE SALON

Les boîtes, caisses et colis sont acceptés de 7h à 18h, franc de port aux quais. Aucun chariot roulant ne sera autorisé sur les tapis d'allées pendant les jours de salon.

Veuillez prévoir le personnel nécessaire pour acheminer votre marchandise **à la main** à partir du 27 avril.

Pour les livraisons avant l'ouverture du salon, consultez la section ***4-E – Réception des marchandises sur site.***

F - FIN DE MONTAGE

L'installation du tapis dans les allées s'effectuera à partir de 20h, le lundi 26 avril 2027. **Aucune circulation de matériel roulant ne sera autorisée après cette installation**. Les opérations finales de montage, y compris le nettoyage des stands, doivent donc être terminées pour le 26 avril avant 20h.

Il vous est permis de déposer vos déchets dans les allées, le lundi 26 avril, veille de l'ouverture. Ces déchets seront ramassés par nos services. Vous pouvez réserver un service de nettoyage pour votre stand durant l'événement via le Portail de commandes - Enercare Centre

L'inspection des stands aura lieu le lundi 26 avril dans la soirée. Vous serez notifié de toute modification à apporter avant l'ouverture aux visiteurs du lendemain. Assurez-vous d'être conforme et de faire approuver votre kiosque sur le Portail exposant - PLANÉ Solutions Logistiques pour éviter les pénalités.

10 – DÉMONTAGE

A – PROCÉDURE ET HORAIRE DE DÉMONTAGE

Le démontage n'est pas autorisé avant le jeudi 29 avril à 16h, conformément à la politique de démontage anticipé. La procédure et votre horaire de démontage vous seront transmis une fois votre plage horaire de montage réservée.

Avant de quitter le salon, assurez-vous que toutes vos marchandises et tous vos équipements sont pris en charge par votre transporteur selon les horaires d'enlèvement prévus. Comme au montage, tous les véhicules devront d'abord passer par le **Marshalling Yard** avant d'accéder aux quais.

ENLÈVEMENT DES MARCHANDISES

Il est impératif de planifier l'enlèvement de vos marchandises à la fin du salon. Les marchandises ou équipements non récupérés dans les délais prévus peuvent être déplacés, entreposés ou éliminés aux frais de l'exposant. Ni l'Organisateur ni l'Enercare Centre ne pourront être tenus responsables des biens laissés sur place.

→ Consultez la section 4.D – Transport des marchandises et douane pour les modalités de transport et d'enlèvement.

Pour les exposants ayant réservé le service d'entreposage, les caissons vides seront acheminés à leur kiosque par GES dans les meilleurs délais.

B - POINTS DE VIGILANCE

- **Eau** : avant de retirer vos équipements avec raccord d'eau, veuillez vous assurer que le service technique de l'Enercare Centre ait fermé l'alimentation d'eau. Tout dommage sera facturé aux frais de l'exposant.
- **Démantèlement des stands :** Tout matériel et décor doit impérativement avoir quitté le hall d'exposition le vendredi 30 avril à 15h – veuillez prévenir vos fournisseurs. Dans le cas contraire, GES se verra dans l'obligation de démonter et enlever toute installation et structure de décoration. Cette opération sera facturée à l'exposant et GES ne pourra être tenu responsable des dommages occasionnés.
- **Stands clé en main :** retirer affiches et équipements portables avant 20h le jeudi 29 avril.
- **Vol :** Les réserves et les meubles doivent être vidés de leur contenu dès la fermeture du salon. Les portes peuvent être ouvertes à votre insu et vous risquez de perdre votre matériel. Les clés doivent être déposées à l'intérieur du mobilier. Chaque exposant est responsable de la sécurité de ses produits et de son matériel pendant toute la durée du salon, y compris pendant le montage et le démontage : ne laissez aucune marchandise sans surveillance.
- **Marchandises en provenance de l'étranger :** Les produits admis en importation temporaire à l'Enercare Centre ne peuvent pas être vendus ni aux exposants, ni aux visiteurs, car ils sont sous le régime d'admission temporaire douanière et n'ont pas acquitté les droits et taxes des douanes canadiennes. Les inspecteurs de l'Agence canadienne d'inspection des aliments seront sur place pour effectuer les contrôles nécessaires.

- **Remise en état :** Les exposants doivent laisser les lieux dans leur état initial. Les dégâts constatés lors du montage ou du démontage des stands seront facturés à l'exposant, également responsable de tous ses prestataires. Tout matériel laissé sur les lieux, pour le récupérer, sera aux frais de l'exposant ou de son mandataire. L'exposant ou son prestataire est responsable de laisser l'emplacement propre sans matière résiduelle tel que le ruban gommé. L'enlèvement de la colle sera facturé à l'exposant.

11 – RÈGLES ET LIENS UTILES

A - RÈGLEMENT D'ARCHITECTURE

- Règlement d'architecture à transmettre impérativement à votre décorateur. Votre design doit être envoyé pour validation avant le 2 avril 2027.
- Politique de démontage anticipé

B - ASSURANCE, SANTÉ ET SÉCURITÉ

La couverture d'assurance responsabilité civile est obligatoire. La sécurité des espaces loués relève de la responsabilité de l'exposant. SIAL Canada, la direction de l'exposition et ses représentants ne peuvent en aucun cas être tenus responsables des pertes et/ou dommages des biens causés par le feu, l'eau, les accidents ou le vol, ou autres causes occasionnées durant le séjour dans l'édifice ou ses dépendances.

Pour les pavillons, l'organisateur du Pavillon a le choix d'assurer l'ensemble de ses co-exposants ou de permettre à ces derniers d'obtenir une assurance individuelle.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) OBLIGATOIRES

Pendant le montage et le démontage, l'Enercare Centre est classé chantier industriel.

Port obligatoire d'un EPI complet pour tout le personnel : chaussures de sécurité certifiées CSA et gilet haute visibilité, ainsi qu'un casque de sécurité pour les travaux en hauteur. Toute personne non conforme sera expulsée du plancher d'exposition.

Politique anti-tabac : l'Enercare Centre est un établissement non-fumeur et non-vapoteur, en accord avec les statuts de la Ville de Toronto. Fumer ou vapoter n'est autorisé que dans les zones désignées à l'extérieur de l'Enercare Centre ; tel qu'autorisé par la loi.

C – HYGIÈNE, SALUBRITÉ, ÉCHANTILLONNAGE

- Règles Toronto Public Health
- Exigences de sécurité Enercare Centre
- Station de lavage des mains temporaire
- Procédure d'importation d'alcool
- Règles pour exposants internationaux
- Formulaire à remplir Toronto Public Health (à venir)

Bonne préparation et à bientôt à Toronto !

L'équipe SIAL Canada
jmagnet@expocanadafrance.com